

N° SIRET : 21191810700015	<b>Décision Modificative</b>	Département : CORREZE
Etablissement : MAIRIE DE ST AUGUSTIN	Année 2024	Poste Comptable : TRESO TULLE CHANGEMENT
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 17/01/2025

<b>Virement de crédit</b>
<b>N° 01</b>

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2025-134

<b>Nombre de conseillers</b>	
en EXERCICE	<b>10</b>
PRESENTS	<b>7</b>
dont VOTANTS	<b>10</b>

L'an deux mil vingt cinq , le dix sept janvier, le Conseil Municipal de SAINT AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à 19h00, sous la présidence de MR AUBOIROUX Marcel, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 09/01/2025

Etaient PRESENTS : Mrs Auboironx, Broussolle, Bouillon, Maison, Mmes Monediere, Benesteau, Geraudie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211918107-20250117-2025-134-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/01/2025

Etaient ABSENTS : Mrs Martinie (a donne pouvoir a Marcel Auboironx), Leclerc (a donne pouvoir a Jean-Pierre Broussolle), Mme Bourzeix (a donne pouvoir a Lucille benesteau)

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,  
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 sont insuffisants,  
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DM TRANSFERT CREDITS**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
Subv.fonct.autres personnes droit privé	65748(65)	2 332,60	66111(66)	2 332,60
Intérêts réglés à l'échéance				
<b>DEPENSES - FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 332,60</b>		<b>2 332,60</b>

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du .../.../... et de la publication en date du .../.../...

A 19h00, le 17/01/2025  
Pour extrait conforme,  
Le Maire

